



Propriétés et Talus

Par **Camille2935**, le **27/01/2021 à 13:35**

Bonjour,rnrnA quel endroit se renseigner pour connaître la propriété des talus entre deux parcelles ?rnrnMerci.

Par **Visiteur**, le **27/01/2021 à 13:39**

BonjourrnrnSur géo-portail ou cadastre.gouv, vous trouverez la limite de la parcelle avec la vue aérienne. Si cela ne suffit pas, vous devrez faire appel à un géomètre.

Par **Bibi_retour**, le **27/01/2021 à 16:53**

Bonjour,rnrnLe meilleur moyen de connaître la position d'une limite séparative est de consulter la procédure de bornage si elle a été faite : plan et PV de bornage.rnrnS'il n'a pas été fait il est vivement conseiller de contacter un géomètre expert.rnrnLe plan cadastral n'est pas opposable et ne donne qu'une présomption de propriété.